

- Espace Seniors -



ESPACE  
SENIORS

*Les Conseils consultatifs  
communaux des Aînés  
ont-ils un impact  
sur la politique communale ?*

*(Analyse)*

Secrétariat national d'Espace Seniors  
isabelle.capiaux@solidaris.be • 02 515 02 66

Août 2015

Editrice responsable : Florence Lebailly • Place St Jean, 1/2 • 1000 Bruxelles



## 1. Introduction

Les Conseils consultatifs communaux des Aînés (CCCA) sont mis en place dans le but d'intégrer les seniors dans la vie locale. Ils permettent aussi de mettre en avant et de prendre en compte leurs préoccupations, problèmes et souhaits. Toutes les communes wallonnes et bruxelloises n'ont pas encore de CCCA ; aucune obligation légale n'existe à ce jour. Vecteurs de démocratie locale et de participation active des citoyens seniors, ces CCCA jouent-ils leur rôle ? Leurs avis sont-ils suivis d'effet ? Quels sont leurs impacts sur la vie communale ? Petit tour d'horizon non exhaustif...

## 2. Ligne du temps

Les CCCA sont nés dans les années 80, mais il a fallu attendre, en Région Wallonne, les circulaires de 2004, 2006 et 2012 pour leur donner un cadre légal, clarifier leurs rôles, objectifs, organisation et fonctionnement. En Région Bruxelloise, par contre, aucune initiative n'a encore été prise pour baliser officiellement les CCCA.

Mais qu'est-ce qu'un CCCA ? Nous reprenons ici la définition proposée par l'asbl Ages & Transmissions : *Un conseil consultatif communal des Aînés (CCCA) est un groupement apolitique composé majoritairement de représentants des citoyens aînés de la commune appelés à se prononcer principalement sur des matières concernant les seniors. Il doit être reconnu en tant que tel par le Conseil communal qui lui confère sa légitimité en tant qu'organe consultatif<sup>1</sup>.*

## 3. Objectifs

Le Conseil consultatif communal des Aînés a pour objectif de promouvoir le bien-être et la santé des seniors mais aussi de faire connaître leurs droits et leurs besoins. Cet organe consultatif formule au Collège communal, des avis et des suggestions sur les thèmes qui concernent particulièrement les aînés : la sécurité, la mobilité, le logement, les maisons de repos, la culture, la lutte contre l'isolement... Il s'agit bien d'un organe consultatif qui remet des recommandations afin de développer des politiques en adéquation avec les besoins réels des seniors. Le Collège communal garde évidemment, le pouvoir de décision.

Dans ce cadre, les aînés peuvent partager leur expertise, exprimer leurs opinions et leurs préoccupations. Le CCCA permet aussi d'informer les aînés de la commune, d'exprimer leur opinion, d'évaluer les pratiques et politiques communales qui les concernent.

## 4. Dans les faits

Les Communes - et les Aînés - ne perçoivent pas toujours quels sont les objectifs réels des CCCA et les cantonnent souvent dans un rôle d'organiseurs d'événements et de loisirs pour seniors. Dans ce cas, pas de démocratie active et de participation effective à la vie politique pour les aînés. La mission consultative du Conseil des aînés n'est alors pas du tout prise en compte et mise en avant. Est-ce ainsi dans tous les CCCA ? Heureusement non, certains ont parfaitement compris qu'ils étaient là pour participer à la vie et à la démocratie locale.

---

<sup>1</sup> Conseils consultatifs communaux des Aînés (CCCA) en Région Bruxelloise, Un cahier d'Âges & Transmissions, page 4, Septembre 2007

Afin de mieux comprendre le fonctionnement des CCCA, nous sommes allés à la rencontre d'Isabelle Delhalle, secrétaire du CCCA de la Ville de Namur et de Béatrice de Spirlet, présidente du CCCA de Woluwe-Saint-Pierre, à Bruxelles.

La composition des CCCA doit normalement représenter tous les aînés de la commune, ce qui est loin d'être évident. Trouver de nouveaux membres est un défi permanent. Les associations de seniors y trouvent souvent leur place et y sont même majoritaires comme à Namur. *Nous avons 15 membres effectifs et 15 suppléants, choisis parmi des associations du 3e âge. Nous respectons la parité philosophique et la parité géographique. Les associations lancent un appel à candidature ; lorsque des candidats se proposent, c'est l'assemblée générale qui les présente au CCCA. Nous avons retravaillé le Règlement d'ordre intérieur (ROI) et les statuts, et à l'unanimité, les membres ont souhaité que le Président soit un représentant du Collège du CCCA. Ici, c'est l'échevine des affaires sociales. Cela aurait pu être un aîné, cette proposition leur a été faite mais ils ont préféré un homme ou une femme politique dans la mesure où c'était plus efficace pour relayer les projets vers le Conseil communal et ensuite vers la Région. Il y a eu un véritable débat. (Isabelle Delhalle)*

A Woluwe-Saint-Pierre par contre, la composition est un mélange entre représentants de l'associatif, de la commune et membres individuels. La présidence y est d'ailleurs occupée par une aînée sans mandat politique. *Le CCCA a été fondé en 2010. Les membres n'ont pas souhaité que le président soit un élu. L'échevin du troisième âge et des affaires sociales est membre de droit du CCCA. Tout à fait naturellement, s'il y a quelque chose d'important, il le transfère au Collège. (Béatrice de Spirlet)*

Avoir un président issu des édiles politiques semble parfois être un avantage pour transmettre les avis et les demandes du CCCA. Ce n'est pourtant pas essentiel, une bonne communication avec l'administration communale paraît bien plus importante. A Namur et à Woluwe, les deux secrétaires font partie du service social de l'administration communale et gèrent facilement le flux d'informations et les contacts avec les CCCA.

*Quand le CCCA a pris une position, elle arrive chez nous (Service de cohésion sociale de la Ville de Namur), j'en suis informée et je relaye vers le Collège communal ou l'administration. Pour le suivi, soit j'adresse un courrier aux membres du CCCA ou on en rediscute en réunion. Le CCCA a une mission d'avis uniquement. Les membres se rendent parfois au Collège communal quand le sujet traité concerne les seniors. Ils sont parfois invités aux Commissions communales, là où se trouvent les échevins, les conseillers communaux. Lorsqu'un nouveau projet est présenté, et que la Ville a besoin d'un avis global. (Isabelle Delhalle)*

Les deux CCCA rencontrés pour cette analyse n'organisent aucune activité de divertissement pour seniors. Au contraire, leur but est de réfléchir aux problématiques qui concernent directement les Aînés : sécurité, mobilité, bien-être...

A Namur, le CCCA ne dispose d'aucun moyen financier octroyé par la commune et des commissions thématiques permanentes sont mises en place. Dans le cadre de leur mission d'avis, les membres sont parfois invités par le Collège communal. *Les membres du CCCA ont été conviés pour prendre connaissance du projet « mobilité ». Parallèlement, le Conseil consultatif avait un projet de « courtoisie » qui ne travaillait pas vraiment sur le code de la route mais sur le respect des personnes. Nous avons donc développé ensemble, un spot qui*

*va s'intituler « Namur en mieux ». Il va mettre en avant la courtoisie dans les transports en commun... (Isabelle Delhalle)*

A Woluwe, il n'a pas encore été sollicité pour une demande d'avis et essaie de trouver sa place au cœur de la vie communale. Des commissions ponctuelles sont créées pour organiser une conférence, éditer une brochure par exemple. *Nous avons à la commune, une asbl qui s'appelle STJ (Soleil des Toujours Jeunes) qui s'occupe des activités de divertissement des seniors de la commune. Nous voulions ajouter un Conseil consultatif pour informer de ce qui existe pour les seniors dans la commune. Nous organisons des conférences sur la sécurité, les arnaques, le bien-être de la personne âgée chez elle ... Notre but, c'est vraiment d'informer. Nous avons une permanence mais nous voudrions à l'avenir, créer un guichet pour les personnes âgées. C'est en projet. Nous voulons d'abord donner des informations à but social. La permanence existe pour ça, pour donner des informations concrètes. C'est l'assistant social de la commune qui répond à la permanence. (Béatrice de Spirlet)*

Se faire connaître par les aînés de la commune n'est pas chose aisée. Le journal communal reste l'outil indispensable pour diffuser les informations et exister.

*A Namur, nous faisons des choses concrètes. Nous avons déjà tourné un spot avec Canal C, la télévision locale, qui présente le Conseil consultatif, nous publions aussi le Guide des aînés (répertoires d'adresses et d'informations utiles) qui est distribué gratuitement. Il est pratique, la personne âgée peut le mettre à côté de son téléphone et l'utiliser comme annuaire. Il faut garder le support papier comme les journaux gratuits car beaucoup de seniors n'utilisent pas encore internet. (Isabelle Delhalle)*

A Woluwe aussi, le support papier reste un outil indispensable. *Nous avons édité une brochure pour les personnes âgées qui reprend toutes les informations utiles de la commune: associations, soins à domicile, transports, paroisses... Elle a été distribuée dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Pour améliorer encore sa visibilité, le CCCA voudrait tisser des liens privilégiés avec d'autres associations communales bien implantées dans le tissu social. Plusieurs Centres communautaires sont implantés dans les quartiers de la commune. On aimerait qu'il y ait un membre du CCCA dans chaque conseil d'administration pour créer des liens, partager les infos et mieux faire connaître le CCCA auprès des habitants. Nous allons aussi avoir une rubrique dans le journal local. (Béatrice de Spirlet)*

## **5. Conclusion**

Les seniors de plus de 60 ans représentent près de 25% de la population (24,98% à Woluwe-Saint-Pierre et 23,43% à Namur)... Leur voix devrait donc se faire entendre pour les enjeux communaux et la vie quotidienne de la commune. Malgré tout, leurs avis, qui devraient être portés par les Conseils Consultatifs Communaux des Aînés, sont peu sollicités et leurs expériences de vie, peu utilisées. A Namur, le CCCA qui existe depuis 20 ans est parfois consulté par le Collège communal. A Woluwe, par contre, après 5 ans d'existence, aucun avis n'a été demandé.

Ce constat peut nous faire penser que leur impact sur la vie communale est relativement faible. On peut regretter leur manque de visibilité aussi bien au sein de la classe politique communale que de la population des aînés. Leur rôle d'organe consultatif n'est pas bien perçu et reconnu.

Nous regrettons que le pouvoir politique n'exhorte pas plus les communes à développer ce genre d'initiatives en améliorant le soutien financier et législatif.

Avec les deux exemples repris dans cette analyse, nous voyons que les liens avec l'administration communale peuvent s'avérer toutefois efficaces et réguliers. Il s'agit bien de la preuve que leur utilité existe et que les aînés gagnent à être représentés dans ce type de structure.

Les CCCA semblent plutôt se cantonner dans un rôle informatif vers les seniors, en éditant brochure ou vade-mecum reprenant les informations utiles et pratiques pour le quotidien des aînés. S'ils veulent avoir plus d'impact sur la vie quotidienne communale, ils devront certainement communiquer davantage et aller à la rencontre de leur public. Et cela, en s'imposant comme un organe d'avis incontournable pour les femmes et les hommes politiques de leur commune. Bien entendu, avec un budget étriqué, voire inexistant, leur marge de manœuvre est faible. Leurs membres sont bénévoles, leur secrétaire travaille au sein du service social et ne peut leur consacrer que quelques heures par semaine. Créer des liens avec les Centres communautaires comme à Woluwe pourrait être une piste intéressante à suivre. Notre association plaide pour que les communes quant à elles se tournent plus régulièrement vers leurs aînés qui sont prêts à consacrer du temps et de l'énergie à la démocratie locale.

Note : La CAS (Coordination des Associations de Seniors) et Espace Seniors soutiennent activement la mise en place des CCCA. Rendez-vous sur le site [www.cas-asbl.be](http://www.cas-asbl.be), vous y trouverez toutes les informations utiles.

### **Qui sommes-nous ?**

*Espace Seniors est une association d'éducation permanente faisant partie du réseau Solidaris, active sur l'ensemble du territoire de la Fédération Wallonie-Bruxelles.*

*Contribuer au développement d'une citoyenneté active des seniors, promouvoir leur participation active et leur intégration sociale, favoriser leur bien-être, leur santé et leur épanouissement sont quelques-uns de nos objectifs.*

*Pour cela, nous organisons des actions de proximité (groupe de soutien, formations...) et des actions d'information, de sensibilisation et de prévention (campagnes, conférences, brochures...).*

**Retrouvez toutes nos analyses sur [www.espace-seniors.be](http://www.espace-seniors.be) !**